



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 5 août 2026

SARGASSES

Veille sanitaire liée aux échouements d'algues sargasses

Atteinte du seuil d'alerte H₂S à la Désirade

Les échouements de sargasses ont été particulièrement intenses ces dernières semaines sur l'ensemble de l'archipel.

Il en résulte aujourd'hui des accumulations de sargasses qui stagnent dans l'eau et produisent des émanations d'hydrogène sulfuré (H₂S).

Même si la collecte se poursuit, le seuil d'alerte est aujourd'hui atteint sur le site de Beauséjour à la Désirade.

Le préfet de la région Guadeloupe et le directeur général de l'ARS rappellent les recommandations générales suivantes :

- Il est fortement recommandé à l'ensemble de la population d'éviter l'accès aux zones à risque et de ne pas se placer sous le vent des émissions de gaz ;
- En cas de symptômes (yeux ou gorge qui piquent, larmoiements, maux de tête, toux, démangeaisons, vomissements, vertiges), s'adresser à son médecin ou pharmacien ;
- En cas de difficultés respiratoires, contacter le SAMU au 15 ou la régulation de la médecine libérale (ADGUPS) au 0590 90 13 13.

La préfecture et l'ARS restent pleinement mobilisées et suivent avec attention l'évolution de la situation.



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité

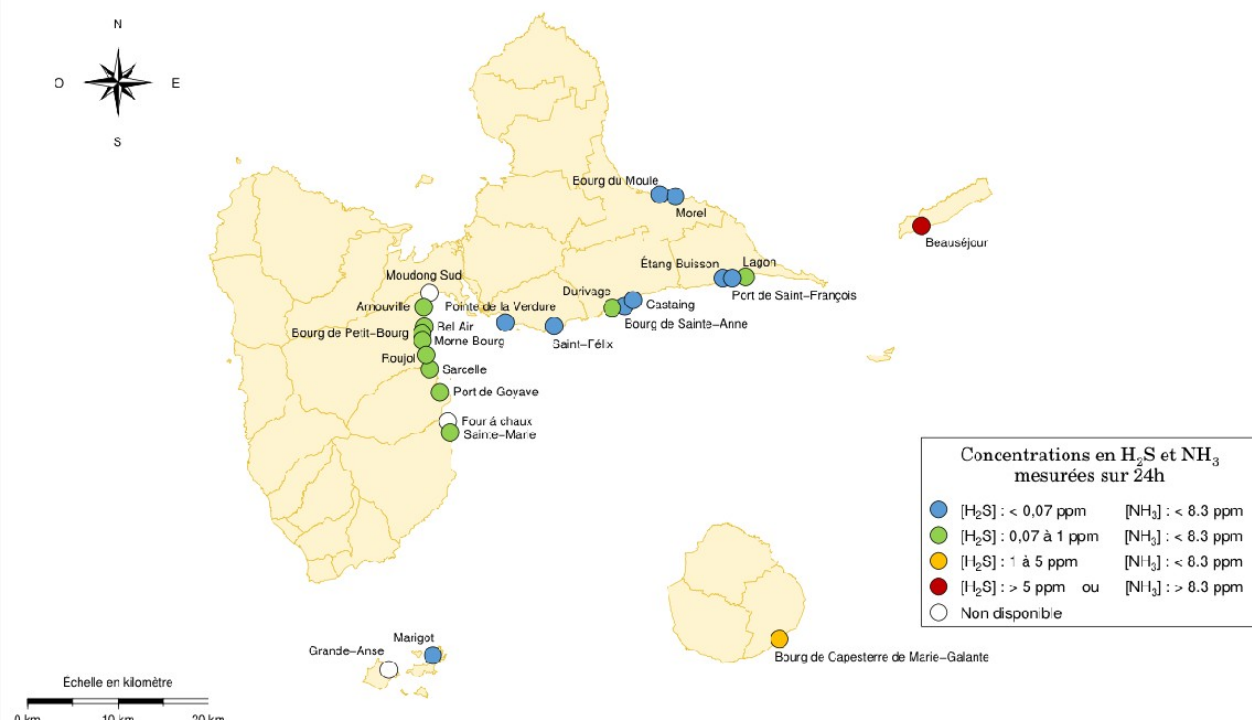


MESURE EN SULFURE D'HYDROGÈNE (H_2S) ET EN AMMONIAC (NH_3) SUR 24H

Le 05 août 2026



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement





**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*